Producteurs

Notre réponse

En électricité :

Les producteurs sont le premier maillon de la chaine. Ils produisent de l’électricité qu'ils vendent à d’autres opérateurs (fournisseurs, intermédiaires ou gros consommateurs). Les fournisseurs vendront ensuite cette énergie au consommateur final.

En tant que client final, **vous n'aurez** donc **pas de contact direct avec les producteurs.**

En Belgique, **plusieurs sources de production d’électricité** existent :

- La production centralisée (dans les centrales nucléaires ou au gaz).
  Exemples : centrales nucléaires de Tihange et de Doel, centrale au gaz de Drogenbos.

- La production décentralisée à partir de sources d’énergies renouvelables ou « vertes » (éoliennes, hydroélectricité, panneaux photovoltaïques, cogénération, etc.)

Les consommateurs résidentiels disposant d’une installation de panneaux photovoltaïques sont également devenus ces dernières années des petits producteurs d’électricité verte.

En gaz :

Le sous-sol belge ne contient pas de gaz naturel. Dès lors, **la Belgique importe le gaz naturel** de pays comme la Norvège et les Pays-Bas.

Aujourd’hui, les régions essayent également de promouvoir la production de gaz issu de la transformation de sources d’énergies renouvelables, soit par fermentation, soit par traitement thermochimique (on parlera alors de biogaz, de gaz de synthèse ou de biométhane).

Références légales

Documents type

Date de mise à jour: Mercredi 10/10/18